



TUYAUTEUSE / TUYAUTEUR

38,75 HEURES/SEMAINE

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux de vérification, de réparation, d'entretien, de modification et d'installation dans les domaines de la plomberie, du chauffage, des brûleurs à l'huile et au gaz naturel.

EXIGENCES REQUISES

Être titulaire d'un certificat de qualification de tuyauteur valide délivré en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q. chapitre F-5).

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois répare ou remplace la tuyauterie et installe les accessoires neufs qui entrent dans la modernisation des systèmes de plomberie; elle relie les canalisations domestiques d'air, d'eau, d'égout et de gaz aux réseaux d'alimentation et de renvoi; elle débouche les évier, les bassins, les douches, les urinoirs et les cabinets; elle assure le bon entretien de la tuyauterie, des robinets, des valves et des autres accessoires; elle procède à la mise en opération et à la fermeture des systèmes de plomberie dans les endroits ouverts au public durant certaines saisons; elle perce ou fait percevoir des ouvertures pour les tuyaux dans les murs ou les planchers; elle cintre, coupe, alèse et fait le filetage des tuyaux, les installe et les raccorde; elle procède à diverses épreuves en vue de déterminer l'étanchéité du système.

Elle installe, remplace, répare et raccorde des canalisations d'appareils de chauffage à vapeur, à eau chaude ou au gaz; elle monte et installe des appareils de chauffage à eau chaude; elle nettoie ou fait nettoyer les canalisations à l'intérieur des chaudières et effectue tous autres travaux que requiert l'entretien régulier des installations.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR CE POSTE DE TRAVAIL

La personne choisie devra détenir un permis de conduire valide et fournir un véhicule pour l'exercice de ses fonctions.

LIEU DE TRAVAIL

Service des ressources matérielles

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT

La direction du service

HORAIRE DE TRAVAIL

du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 00 (repas 45 min.)

RÉMUNÉRATION

22,89 \$ de l'heure

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature par courriel à l'adresse : carrieres@cslaval.qc.ca au plus tard **le 24 octobre 2014 avant 16 h 30**, en mentionnant le titre du poste convoité.

Dans le cadre du programme d'accès à l'égalité en emploi, nous invitons les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

SEULES LES PERSONNES DONT LA CANDIDATURE SERA RETENUE RECEVRONT UNE COMMUNICATION OFFICIELLE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES.